

L'abonnement à News Tank Éducation & Recherche est payant, merci de respecter la propriété intellectuelle et de ne pas transférer cet article sans autorisation préalable de News Tank Éducation & Recherche.

LPR : « Un choc d'attractivité des métiers de la recherche » (Jean Castex devant la CPU)

News Tank Éducation & Recherche -Paris - Actualité n°237081 - Publié le 16/12/2021 à 15:33

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 17/12/2021 à 09:17



Jean Castex devant la CPU, le 16/12/2021 - © D.R.

« L'une de mes fiertés en tant que chef du Gouvernement, aura été d'avoir fait voter la loi du 24/12/2020, sur proposition de votre ministre, loi de programmation de la recherche qui prévoit 25 Md€ supplémentaires sur dix ans alloués à la recherche. L'objectif est clair, ce sont les fameux 3 % de la stratégie de Lisbonne. Nous cherchons un choc d'attractivité des métiers de la recherche, qui passe par une revalorisation des salaires et qui veut voir émerger une nouvelle génération de jeunes scientifiques. »

C'est ce que déclare le Premier ministre <u>Jean Castex</u> devant les présidents d'université et chefs d'établissements rassemblés lors de l'assemblée plénière de la <u>CPU</u> (<u>Conférence des présidents d'université</u>) qui fête ses 50 ans, le 16/12/2021, à la Maison des universités à Paris.

« Là aussi, j'entends que c'est encore insuffisant. Il s'agit d'une marche. On peut regarder devant, il y en aura d'autres, mais je constate quand même que dans de telles proportions, jamais une marche comme celle-là n'avait été franchie. Il y a eu beaucoup de littérature, beaucoup de demandes, nous l'avons fait », ajoute-t-il, citant aussi le PIA (Programme d'investissements d'avenir) et la loi ORE (Orientation et réussite des étudiants) qui ont « déjà permis de faire entrer certains de nos sites universitaires dans le célèbre classement de Shanghai ».

Le Premier ministre indique que « d'ici la fin du quinquennat, 1,2 Md€ auront été investis au titre de cette loi, très précisément 400 M€ en 2021 et 800 M€ dans la loi de finances pour 2022 votée le 15/12 ». La hausse des crédits budgétaires du Mesri (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation) sur la période s'élève quant à elle à « 2,4 Md€, soit une hausse de près de 11 % depuis 2017 ».

News Tank publie deux autres articles liés à cette rencontre.

Organisation de la recherche : « Faire travailler les acteurs ensemble »

17/12/2021, 09:17

nk Education & Recherche - LPR: "Un choc d'attractivité des metiers de la recherche" (Jean... https://educa

« Quand je parle de recherche, il y a les universités et les organismes de recherche. On est nombreux, et ce n'est pas toujours très fluide. Notre mission, celle de l'État, c'est d'avoir une stratégie cohérente. Il y a de la place largement pour tout le monde, il faut faire travailler tous les acteurs ensemble », déclare Jean Castex.

Il ajoute : « la recherche est indépendante et exige la liberté [académique]. Mais ensuite, dans son organisation, évidemment, elle suppose des coopérations. Et je le dis à chaque fois que l'occasion m'en est donnée, il faut que nous travaillions ensemble pour que cet écosystème de la recherche travaille de plus en plus de façon intégrée, en recherchant des synergies ».

Une vingtaine de programmes prioritaires de recherche déployés

Le premier ministre rappelle que le Gouvernement a « engagé grâce aux moyens déployés une vingtaine de programmes prioritaires de recherche pour plus d'1 Md€, qui vont financer dans des domaines déjà bien identifiés, le quantique, l'hydrogène ou encore les biothérapies. Mais aussi, je le souligne des domaines plus exploratoires, comme par exemple les futures technologies de stockage des données ».

Financement de la recherche : « Nous n'avons pas à rougir »

Jean Castex procède en outre à un bilan « de ce que l'État a fait pour l'enseignement supérieur et la recherche ».

« Je voudrais vous convaincre que la politique que conduit le Gouvernement à la demande du président de la République, est cohérente. C'est-à-dire que l'investissement de l'État dans l'enseignement supérieur et la recherche est très fort.

Les acteurs que vous êtes pourraient logiquement penser que le compte n'y est pas, qu'il n'y en a jamais assez et sans doute auriezvous raison. Mais quand je regarde ce qui s'est fait par le passé, je peux vraiment dire sans aucun problème que nous n'avons pas à rougir », déclare-t-il.

Un effort qui selon lui tranche avec les politiques précédentes de « sous-investissement » dans la recherche, « que vous ne connaissez que trop bien sans doute », indique-t-il aux présidents, citant deux indicateurs :

- « Depuis 10 ans, notre effort financier pour la recherche plafonnait à 2,2 % de notre richesse nationale, bien loin des 3 % fixés par la stratégie de Lisbonne qui date de 20 ans. Nous n'étions pas au rendez-vous.
- Et on peut rappeler que la rémunération des chercheurs français est inférieure de 37 % à la moyenne de l'OCDE en 2019, dernier chiffre connu. »

Innovation en santé: « On a baissé la garde pendant 20 ou 30 ans »

S'agissant des questions d'innovation et de recherche en santé, Jean Castex reconnaît que l'État « a baissé la garde pendant 20 ou 30 ans. Les chiffres sont très clairs ».

Selon lui, « le résultat ne s'est pas fait attendre, on n'a pas été présent dans la course au vaccin. À un moment où au contraire, on a absolument besoin de la science, du progrès, de l'innovation, parce que visiblement certains semblent en douter et qu'il y a une résurgence de ce que certains appellent l'obscurantisme ».

Le premier ministre souligne que « nous aurions préféré - je n'y reviens pas, mais il y a des raisons à cela qu'il faut savoir analyser et dont il faut tirer les conséquences -, que la France fut plus active », sur le vaccin anti-Covid-19. Il ajoute que l'État « doit investir, réinvestir dans ces sujets. Et c'est ce que je crois, très honnêtement, que nous faisons » en plaçant la recherche comme « une priorité nationale ».



Jean Castex

Premier Ministre @ Premier Ministre - Hôtel de Matignon

Date de naissance: 25/06/1965

_				
D-		-^		
-	ar(u	•

Depuis juillet 2020	Premier Ministre - Hôtel de Matignon Premier Ministre
Avril 2020 - juillet 2020	Cabinet du Premier Ministre - Hôtel de Matignon Chargé de coordonner la sortie progressive du confinement
Avril 2019 - juillet 2020	Agence nationale du Sport (ANS) Président
Janvier 2018 - juillet 2020	DIGES Délégué interministériel aux grands événements sportifs
Septembre 2017 - juillet 2020	Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 Délégué interministériel
2015 - juillet 2020	Conseil départemental des Pyrénées-Orientales (CD 66) Conseiller départemental
Février 2011 - mai 2012	Présidence de la République (Chef de l'État : Nicolas Sarkozy) Secrétaire général-adjoint
Novembre 2010 - février 2011	Présidence de la République (Chef de l'État : Nicolas Sarkozy) Conseiller (pour les affaires sociales)
2010 - 2015	Conseil régional du Languedoc-Roussillon Conseiller régional
Mars 2008 - juillet 2020	Prades (Pyrénées-Orientales) Maire (UMP)
Juin 2007 - 2008	Ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité (Ministre : Xavier Bertrand) Directeur de cabinet
Septembre 2006 - mars 2007	Ministère de la Santé (Ministre : Xavier Bertrand) Directeur de cabinet
2004 - 2006	Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (actuelle DGOS) Directeur
2002 - 2005	Université Robert Schuman - Strasbourg 3 Professeur associé
2002 - 2005	ENA Maître de conférence de finances publiques
2001 - 2004	Chambre régionale des comptes d' Alsace Président
1999 - 2001	Préfecture du Vaucluse Secrétaire général et sous-préfet chargé de la politique de la ville
1996 - 1999	Conseil départemental du Var (CG 83) Directeur départemental des affaires sanitaires et sociales du Var
Septembre 1995 - décembre 1995	ENA Membre du jury du concours d'entrée
Mars 1993 - avril 1995	Cour des comptes Secrétaire du comité de liaison entre la Cour des comptes et les Chambres régionales des comptes

Établissement & diplôme

1991 - 1991 Ecole nationale d'administration Élève dans la promotion Victor Hugo

1986 - 1986 Institut d'études politiques de Paris

Diplômé

Fiche n° 39889, créée le 03/07/2020 à 12:19 - MàJ le 03/08/2020 à 16:05



Conférence des présidents d'université (CPU)

Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Catégorie : Groupement professionnel

Adresse du siège

103 boulevard Saint-Michel 75005 Paris France

Général

Date de création 1971

Statut Association loi 1901 reconnue d'utilité publique

Missions et objectifs

• Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques

et sociaux et des institutions nationales et internationales.

• Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions.

• Promotion de l'Université française et de ses valeurs en

France et à l'étranger.

Une centaine de membres votants (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Président : Manuel Tunon de Lara

Vice-président(e)s :

- Guillaume Gellé
- Virginie Dupont

Chiffres clés

Membres

Présidence

Personnels	 Une équipe permanente : 27 personnes. Des conseillers et consultants : 7 personnes.
	Fiche n° 1765, créée le 05/05/2014 à 12:19 - Màj le 13/05/2019 à 11:29

© News Tank Éducation & Recherche - 2021 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »